



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/51/>



SE-UNSA Marne – 21 janvier 2011

Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint) ou de le transférer à vos collègues

- 1/ Action du samedi 22 janvier
- 2/ CTPA : confirmation des suppressions de postes
- 3/ Groupe de travail mouvement
- 4/ Billet d'humeur du directeur d'école
- 5/ REVUE de l'actu de l'éduc
- 6/Réunion d'information syndicale
- 7/Fiche pratique prestations familiales CAF

1/ Action du samedi 22 janvier



Rendez-vous samedi 22 janvier rue de Vesle à 14H00 pour protester contre les fermetures de postes (vers Zara)
Lâcher de ballons, signature d'une pétition géante, reconstitution d'une classe surchargée, tractage ... >
<http://unsa-education-marne.over-blog.org/article-un-pays-une-ecole-notre-avenir-64971166.html>
Appel du Se-UNSA à une large mobilisation locale > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article2798>

2/ CTPA : confirmation des suppressions de postes

Le **SE-UNSA** au travers de sa fédération **l'UNSA Education** est intervenu pour dénoncer ces retraits d'emplois. Ces suppressions constituent **une casse massive programmée pour une région Champagne-Ardenne sans avenir.**

Aucun secteur n'est épargné : écoles (-131 postes), collèges (-70 emplois ETP), LP (-75 emplois ETP), LEGT (-75 emplois ETP).

**Dans le second degré, les 220 suppressions correspondent à une baisse de ... 84 élèves !
Edifiant !**

Lire notre analyse dans la déclaration de l'UNSA Education au CTPA

><http://unsa-education-marne.over-blog.org/article-declaration-unsa-education-au-ctpa-du-18-janvier-65252373.html>



3/ Groupe de travail mouvement

Un groupe de travail sur les règles et l'organisation du mouvement s'est tenu. Nous demandons que les règles soient transparentes et ne changent pas en cours de mouvement. Après les affres d'il y a 2 ans, cela avait été le cas l'an passé. Le SE-UNSA a fait un certain nombre de propositions :

- priorité « carte scolaire » : nous proposons que dans une école, où il y a une fermeture de classe, ce ne soit pas forcément le dernier arrivé qui parte, mais que la priorité carte scolaire soit transférée à un volontaire, s'il existe. Cette mesure ne ferait que des heureux. Nous portons cette proposition depuis de nombreuses années, mais elle ne recueille pas l'accord ni de l'administration ni des autres syndicats.
- Nous proposons un élargissement du nombre de TRS : pourquoi pas par secteurs de collège. Cela permettrait de stabiliser les collègues sur les compléments de temps partiels constants.
- Pour les directeurs descendant de groupe après la perte d'une classe, nous demandons l'étude de l'attribution d'une priorité. Personne n'y est favorable
- Ont été étudiés les cas des PFS titularisés (ils seront traités comme les ex-PE2), des Brigades s'ils sont en carte scolaire, les postes fléchés langue, les TRS ...

Une CAPD ayant lieu le 3 février, nous espérons y voir cadrées, l'ensemble des règles du mouvement.

Le calendrier prévisionnel ne nous convient pas. Outre, le recul des dates de tenue des instances (CTPD et CDEN) après la période des élections pour satisfaire les élus de la majorité présidentielle, qui n'assument pas les conséquences locales de leurs décisions budgétaires... c'est les dates de tenue des instances paritaires et groupes de travail mouvement qui posent problème : résultats du 1^{er} mouvement le 9 juin, résultats de la 2^{nde} phase les 30 juin et 1^{er} juillet. Bien peu de possibilités

alors, pour les collègues de prendre contact avec les écoles et organiser les services. Bien évidemment, nous interviendrons pour demander un avancement des dates.

4/ Billet d'humeur du directeur d'école : Le spleen de la directrice en période de carte scolaire

L'IEN envisage de fermer une classe dans l'école ? Non ?

Si, si c'est la voisine qui me l'a dit. Elle l'a lu dans le journal.

Formidable ! On tient absolument à ce que toute information passe par la voie hiérarchique mais on n'a même pas l'idée que les premiers informés ce pourrait être nous ... A part ça il faut impérativement redonner ses lettres de noblesse à l'instruction civique.

On veut des directrices chefs d'établissement... mais on les tient pour quantité négligeable.

L'Inspectrice va rencontrer Monsieur le Maire ? Ca aussi on l'a appris par « la bande ».

Ne parlons pas de l'idée que la directrice pourrait être présente à une réunion où l'on va parler d'une éventuelle fermeture de classe dans son école. Ce serait dingue ! non ?

Il semblerait que les ministres eux même apprennent à la télé qu'ils ne le sont plus. Alors..., si l'exemple vient d'en haut de quoi se plaint le peuple. Pourquoi nos supérieurs seraient-ils plus royalistes que le roi ?

5/ REVUE de l'actu de l'éduc (liens en passant sur le texte)

Évaluations CM2 : le SE-Unsa demande le retrait des évaluations en cours !

Mastérisation : le chef de l'État reconnaît les errances de la «mastérisation Darcos» !

Enquête non-titulaires : "Mieux vous connaître pour mieux vous défendre"

Vœux du président pour 2011 : c'est non merci !

Education prioritaire : les ECLAIR ne doivent pas remplacer les RAR !

Enquête formateurs et tuteurs

Enquête stagiaires

6/Réunion d'information syndicale

Notez dès à présent dans vos agendas la prochaine réunion d'information syndicale SE-UNSA sur le temps de travail

Mercredi 13 avril 2011 à Reims de 9H à 12H

Objet : mouvement départemental et actualités

Le SE-UNSA proposera également d'autres dates d'information syndicale et des permanences concernant le mouvement, y compris pendant les vacances d'avril, car la saisie des vœux pour le mouvement est prévue du 27 avril au 10 mai.

7/Fiche pratique prestations familiales CAF

Elle est là > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article455>

Les actualités de notre fédération UNSA éducation Marne sont ici > <http://unsa-education-marne.over-blog.org/>



Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** / Jean-Michel ALA VOINE / **06 14 25 30 61** / Benoît FOLB / **06 14 25 29 64** /

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour.